

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Perchloric acid

FDS-nombre : 000000016962

Type de produit : Mélange

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006,  
il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de  
l'exposition ni une caractérisation des risques.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisation industrielle

Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne

Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

: Centre de contrôle de poison:  
France: +33(0)145425959

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides comburants Catégorie 1

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée Catégorie 1A

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2 - Oral(e)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

|                    |      |                                                                                                                             |
|--------------------|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mentions de danger | H271 | Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.                                                            |
|                    | H290 | Peut être corrosif pour les métaux.                                                                                         |
|                    | H302 | Nocif en cas d'ingestion.                                                                                                   |
|                    | H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.                                                       |
|                    | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Conseils de prudence : P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

|                    |                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    | surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.                                                                                                            |
| P234               | Conserver uniquement dans le récipient d'origine.                                                                                                                                                                    |
| P260               | Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.                                                                                                                                         |
| P280               | Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.                                                                                                                               |
| P284               | Porter un équipement de protection respiratoire.                                                                                                                                                                     |
| P301 + P330 + P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.                                                                                                                                                            |
| P302 + P352        | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.                                                                                                                                                           |
| P304 + P340        | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.                                                                                  |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308 + P313        | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.                                                                                                                                                      |

Composants dangereux qui : acide perchlorique  
doivent être listés sur  
l'étiquette

### 2.3. Autres dangers

L'inhalation de substances corrosives peut provoquer un oedème toxique pulmonaire. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE)

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom Chimique       | No.-CAS<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'Enregistrement<br>REACH<br>No.-CE | Classification 1272/2008                                                                                                 | Concentration     | Remarques                                                                                                                                                                               |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| acide perchlorique | 7601-90-3<br>017-006-00-4<br>01-2120066865-44<br>231-512-4            | Ox. Liq. 1; H271<br>Met. Corr. 1; H290<br>Acute Tox. 4; H302; Oral(e)<br>Skin Corr. 1A; H314<br>STOT RE 2; H373; Oral(e) | >= 65 % - <= 72 % | Eye Irrit. 2; H319:1 - < 10 %<br>Skin Corr. 2; H315:1 - < 10 %<br>Ox. Liq. 1; H271:> 50 %<br>Ox. Liq. 2; H272:<= 50 %<br>Skin Corr. 1A; H314:>= 50 %<br>Skin Corr. 1B; H314:10 - < 50 % |

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Inhalation:

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec la peau:*

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

*Contact avec les yeux:*

Protéger l'oeil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Pulvérisateur d'eau

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Poudre sèche

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des vapeurs toxiques peuvent être produits lors du chauffage de ce matériel.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition

Le produit lui-même ne brûle pas.

Oxydant fort. Le contact avec d'autres matières peut provoquer un feu.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

En cas d'extinction à l'eau: attention aux effets corrosifs Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

Évacuer rapidement.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. L'équipement contaminé (brosses, chiffons) doit être lavé immédiatement à l'eau. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Nettoyer les éléments avec une solution aqueuse d'hydroxyde de calcium.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart des matières combustibles. Au contact de métaux dégage du gaz d'hydrogène.

*Mesures d'hygiène:*

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Entreposer séparément les vêtements de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

*Précautions pour le stockage en commun:*

Ne pas stocker avec des matières combustibles. Tenir à l'écart des agents réducteurs. Ne pas stocker en commun avec: Métaux Amines Alcools Bases

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

| Composant          | Utilisation finale/<br>incidence                | Durée d'exposition | Valeur       | Voies d'exposition | Remarques |
|--------------------|-------------------------------------------------|--------------------|--------------|--------------------|-----------|
| acide perchlorique | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |                    | 0,058 mg/m3  | Inhalation         |           |
| acide perchlorique | Consommateurs / Long terme - effets systémiques |                    | 0,0167 mg/m3 | Ingestion          |           |

| Composant          | Compartiment de l'environnement / Valeur | Remarques             |
|--------------------|------------------------------------------|-----------------------|
| acide perchlorique | Eau douce: 0,0215 mg/l                   | Assessment factor: 10 |
| acide perchlorique | Eau de mer: 0,00215 mg/l                 | Assessment factor:    |

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

|                    |                                                |                            |
|--------------------|------------------------------------------------|----------------------------|
|                    |                                                | 100                        |
| acide perchlorique | Station de traitement des eaux usées: 8,2 mg/l | Assessment factor:<br>100  |
| acide perchlorique | Sédiment d'eau douce: 4,67 mg/kg dw            | Assessment factor:<br>100  |
| acide perchlorique | Sédiment marin: 0,467 mg/kg dw                 | Assessment factor:<br>1000 |
| acide perchlorique | Sol: 0,021 mg/kg dw                            |                            |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

#### Mesures d'ordre technique

Lance incendie  
Sol lisse sans joints  
Évacuation locale

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: Caoutchouc Naturel  
délai de rupture: 240 min  
Épaisseur du gant: 0,6 mm  
Lapren®706  
Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.  
Remplacer en cas d'usure.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique  
Écran facial

### *Protection de la peau et du corps:*

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| (a) État physique                        | : liquide  |
| (b) Couleur                              | : incolore |
| (c) Odeur                                | : inodore  |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : -18 °C   |
| (e) Point/intervalle d'ébullition        | : 203 °C   |

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

- |                                              |   |                                                                                                                    |
|----------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| (f) Inflammabilité                           | : | Non applicable                                                                                                     |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure<br>Non applicable                                                                 |
|                                              | : | Limite d'explosivité, supérieure<br>Non applicable                                                                 |
| (h) Point d'éclair                           | : | Non applicable                                                                                                     |
| (i) Température d'auto-inflammation          | : | 366 °C                                                                                                             |
| (j) Température de décomposition             | : | Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.<br>Sensibilité thermique<br>Décomposition explosive |
| (k) pH                                       | : | < 1                                                                                                                |
| (l) Viscosité, cinématique                   | : | donnée non disponible                                                                                              |
| (m) Solubilité(s)                            | : | Hydrosolubilité:<br>complètement miscible                                                                          |
|                                              |   | Solubilité dans d'autres solvants:<br>donnée non disponible                                                        |
| (n) Coefficient de partage: n-octanol/eau    | : | donnée non disponible                                                                                              |
| (o) Pression de vapeur                       | : | donnée non disponible                                                                                              |
| (p) Densité et / ou densité relative         | : | 1,66 g/cm <sup>3</sup><br>à 20 °C                                                                                  |
|                                              | : | donnée non disponible                                                                                              |
| (q) Masse volumique apparente                | : | Non applicable                                                                                                     |
| (q) Densité de vapeur                        | : | donnée non disponible                                                                                              |

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

relative

(r) Caractéristiques de la  
particule : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant  
dans la catégorie 1.

Corrosif pour les métaux : Corrosif pour les métaux

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Sensibilité thermique

Décomposition explosive

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Chauffage au-dessus de la température de décomposition

Se décompose par chauffage.

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

### 10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

Tenir à l'écart des agents réducteurs.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Protéger de toute contamination.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de différents métaux.  
Réagit au contact des substances combustibles.  
Réagit au contact des substances organiques.  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.  
Bases  
Rouille  
Sécurité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

- risque de formation de résidus de pyrolyse toxiques
- dérivés chlorés

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### (a) Toxicité aiguë

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 200 - 2.000 mg/kg

Méthode: OECD 423

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*

donnée non disponible

*Toxicité aiguë (autres voies d'administration):*

donnée non disponible

#### (b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

#### (c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

**(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**  
donnée non disponible

**(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:**  
Note: donnée non disponible

**(f) Cancérogénicité:**  
Espèce: non spécifié  
Note: donnée non disponible

**(g) Toxicité pour la reproduction:**  
Espèce: non spécifié  
Remarques: donnée non disponible

**(h) STOT-exposition unique:**  
Remarques: donnée non disponible

**(i) STOT - exposition répétée:**  
donnée non disponible  
*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:*  
Remarques: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**(j) Danger par aspiration:**  
donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

*Propriétés perturbant le système endocrinien*  
donnée non disponible

*Autres informations:*  
donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*  
N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### *Toxicité des plantes aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

### **12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

donnée non disponible

### **12.7. Autres effets néfastes**

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. La neutralisation va réduire les effets écotoxiques.

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:1873

IMDG:1873

IATA:1873

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:ACIDE PERCHLORIQUE

IMDG:PERCHLORIC ACID

IATA:Perchloric acid

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID:5.1 (8)

IMDG: 5.1 (8)

IATA: 5.1 (8)

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID:I

IMDG: I

IATA: I

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG1) – ACIDS,

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Base                                        | Valeur | Remarques                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Directive 2012/18/CE                        |        | Non applicable                                                                                                                                                                                                    |
| Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) |        | Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57). |

#### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

acide perchlorique : H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion;  
eau comburant puissant.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

## Perchloric acid

30755-2.5L

Version 1.9

Date de révision  
09.05.2024

---

DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---